



Centre National de Formation des Métiers de la Natation et du Sport



Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport
N° SIREN 834 548 778 - N° Siret 834 548 778 00010
N° de déclaration d'activité : 44 57 03 90 457 - APE 8559 B
(Dispensé d'immatriculation en application de l'article L.123-1-1 du Code du Commerce)
Certification Qualiopi délivrée sous le numéro 2491 OF Ind 0

PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

PRÉSENTATION

Cette formation de qualification « surveillant de baignade » prépare à l'exercice des fonctions de surveillant de baignade en accueils collectifs de mineurs. Cette formation doit permettre au stagiaire d'accomplir la troisième étape du BAFA, elle constitue également une formation complémentaire pour les titulaires du BAFA ou du BAFD

Objectif général

Permettre à l'animateur SB d'être en capacité de préparer, d'encadrer et d'animer les activités de baignade dans le cadre de la réglementation en vigueur des accueils collectifs de mineurs.

Objectifs opérationnels

Évaluer les pratiques des stagiaires (acquis des stages de formation générale et de pratique) pour les consolider et les développer dans le domaine des activités de baignade. L'organisation d'une baignade en plage et en piscine (notre intention de leur faire toucher la réalité « in-situ »).

Développer et évaluer les capacités des stagiaires à répondre aux critères de qualification du « surveillant de baignade ».

Développer et approfondir les connaissances des stagiaires relatives à la réglementation des activités de baignade

Définir le rôle du surveillant de baignade dans l'accueil collectif de mineurs.

Connaître la démarche de projet pour amener le stagiaire à construire un projet d'animation dans les champs des activités aquatiques

Évaluation des pratiques.

Expression des réussites et des difficultés.

Détection des attentes et des besoins.

Mise en place d'évaluations.

Apports théoriques

Épreuves aquatiques et de secourisme de la qualification SB.
La prévention des noyades.
La réglementation des baignades et les notions de sécurité.
Les différents projets et en particulier le projet d'animation.
Les responsabilités, les cas de jurisprudence sur les noyades.

Apports méthodologiques

Conseiller l'équipe pédagogique de l'accueil en matière de sécurité et d'organisation d'animations aquatiques.
Organiser des baignades.
Concevoir l'activité dans le cadre du projet pédagogique de l'accueil.
Appliquer la réglementation des baignades en accueils collectifs de mineurs.
S'informer sur la réglementation locale des baignades, reconnaître précisément le lieu de baignade.
Aménager et baliser le lieu de baignade.
Sensibiliser l'équipe pédagogique et les mineurs au respect du milieu aquatique rencontré (propreté, respect de la faune et de la flore).

Modalités d'évaluation :

Mise en place d'évaluations collectives dans le courant du stage.
Mise en place d'une évaluation individuelle à mi- stage.
Mise en place des épreuves nautiques de qualification en piscine.
Mise en place d'une évaluation individuelle finale.

